

Re Br 2 58
Dr COUTAN

L'Architecture Religieuse

DANS

L'ANCIEN DIOCÈSE DE SOISSONS

AU XI^e ET AU XII^e SIÈCLE

D'après M. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE FROIDE, 2 ET 4

1899

au Docteur Brunon
hommage dévoué

4

Res. B. 258

Dr COUTAN

L'Architecture Religieuse

DANS

L'ANCIEN DIOCÈSE DE SOISSONS

AU XI^e ET AU XII^e SIÈCLE

D'après M. Eugène LEFÈVRE-PONTALIS

CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE FROIDE, 2 ET 4

1899

Extrait du *Bulletin monumental*. — Année 1899.

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

Dans l'ancien diocèse de Soissons

AU XI^e ET AU XII^e SIÈCLE.

Le second volume de *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons* (1) est consacré tout entier à la description des églises du XII^e siècle. C'est un recueil de quatre-vingt-huit monographies, rangées par ordre alphabétique, en vue de faciliter les recherches. L'étendue de chaque monographie varie naturellement avec l'importance du monument décrit; ce qui ne varie point, c'est l'intérêt soutenu que l'auteur a su répandre dans ses descriptions,

(1) *L'Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons au XI^e et au XII^e siècle*, par Eugène Lefèvre-Pontalis, ancien élève de l'École des Chartes. Paris, E. Plon, Nourrit et C^{ie}, 1897, gr. in-4^e, t. II, 228 p. et 78 planches. Prix Fould, 1898 (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

M. le comte de Marsy et M. Louis Régnier ont rendu compte du premier volume dans le *Bulletin monumental*, t. LX, 1895, p. 363-366, et t. LXI, 1896, p. 268-274. M. Louis Régnier a publié, en outre, dans les *Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin*, t. XVI, p. 107-143, une analyse de ce premier volume, au cours de laquelle il a fait preuve des connaissances les plus étendues en archéologie comparée.

malgré la monotonie inhérente au langage technique. Aussi le suivons-nous, sans fatigue, depuis l'humble chapelle d'Autheuil-en-Valois jusqu'à la cathédrale de Soissons, où son admiration, longtemps contenue, éclate discrètement sous les voûtes de l'incomparable hémicycle méridional. Soixante-dix-huit planches, dont une double, et huit héliogravures superbes, d'après les clichés de l'auteur, illustrent magnifiquement le texte et font de cette publication un véritable monument élevé à la mémoire de ces artistes anonymes du moyen âge, si peu soucieux de léguer leur nom à la postérité.

M. Lefèvre-Pontalis avait renoncé, dans le premier volume, à classer les églises du XI^e siècle, « les caractères de l'architecture n'étant pas assez précis pour diviser cette époque en deux périodes distinctes » (1). Les progrès de la science archéologique, auxquels l'auteur a pris une si grande part, lui ont permis de serrer de plus près la chronologie à partir du XII^e siècle. Le sujet, d'ailleurs, était bien digne d'une telle tentative. Depuis l'antiquité grecque, nulle époque, dans l'histoire de l'art, n'est plus intéressante à étudier. Aussi l'illustre Quicherat, arrivé dans son *Histoire du costume* à la période de 1090 à 1190, n'hésite pas à l'appeler le *grand siècle du moyen âge*. M. Lefèvre-Pontalis nous avertit donc qu'il va « s'attacher à distinguer les particularités des édifices religieux dans chacune des deux moitiés du XII^e siècle, au lieu de confondre ces deux époques

(1) Cf. t. I, p. 56.

sous le terme général de transition qui n'est pas assez précis » (1).

Quel était l'état de l'architecture, dans le domaine royal, au début du grand siècle ? L'auteur a pris soin de l'exposer dans son premier volume, où il nous montre que la structure et l'ornementation sont encore purement romanes (2). Vainement chercherait-on dans les monuments de la région quelque spécimen de l'arc brisé (3). On sait que cette forme d'arc était usitée déjà, à la même époque, dans certaines provinces de l'ancienne France. Quant aux véritables facteurs de l'architecture gothique, ils ne se montreront qu'au XII^e siècle. L'élément générateur par excellence, la croisée d'ogives, signalera son avènement dès la première moitié du XII^e siècle, tandis que l'arc boutant ne vit le jour que vers la fin du même siècle. Cet expédient génial devait seul permettre à la croisée d'ogives de prendre son essor et d'atteindre à son complet développement. Le formeret lui-même, véritable arc de décharge, permit, à son tour, de consacrer définitivement la prédominance des vides sur les pleins.

« La période qui s'étend de 1100 à 1150 est la plus intéressante des trois, comme l'a remarqué M. Régnier, parce qu'elle fut témoin des progrès merveilleux déterminés par la découverte de la croisée d'ogives » (4). C'est à elle que convient l'expression

(1) Cf. t. I, p. 97.

(2) Cf. t. I, ch. v, *Caractères généraux des églises du XI^e siècle*, p. 42-56.

(3) Cf. t. I, p. 46.

(4) Régnier, *Les origines de l'architecture gothique*, 1895, tirage à part, p. 8.

pittoresque de *métamorphose romane*, proposée, en 1839, par un précurseur trop oublié, le docteur Woillez. Nous allons passer en revue les caractères généraux des églises de cette période et de la suivante, sous la conduite de l'auteur, en faisant de larges emprunts à son texte, chaque fois que l'importance du sujet l'exigera. Le style de M. Lefèvre-Pontalis a l'allure lapidaire des inscriptions; il est si sobre et si précis qu'il se prête mal à l'analyse. Certaines de ses phrases ont la valeur d'aphorismes archéologiques. Il faut les citer intégralement, ou risquer d'en altérer le sens. Les deux chapitres que nous allons résumer appartiennent au premier volume; mais, comme ils n'ont pas encore été mis sous les yeux des lecteurs du *Bulletin monumental*, notre étude ne fera pas double emploi (1). Nous ne pouvions songer, d'ailleurs, à rendre compte de toutes les églises élevées dans le Soissonnais pendant cette période si féconde, sans nous exposer au péril d'une énumération plus ou moins aride. Il nous a semblé préférable de rappeler les conclusions de la longue enquête ouverte par l'auteur, en les étayant d'exemples choisis parmi les édifices les plus caractéristiques.

Plans — Pendant la première moitié du XII^e siècle, le plan de certaines églises est encore très simple, comme au siècle précédent, et se réduit à une nef unique ouverte sur un hémicycle (Breny, pl. XXIV, fig. 8), ou sur une abside carrée (Marizy-Sainte-Geneviève, pl. XXXIII, fig. 5), avec ou sans bas

(1) Cf. t. I, ch. viii, p. 110-143, et ch. ix, p. 144-164.

côtés. Ceux-ci se terminent par un mur droit à Berzy-le-Sec (pl. XX, fig. 1) et par une absidiole à Oulchy-la-Ville (pl. XXXVI, fig. 1 et 9).

Quelques églises de cette époque présentent un transept ajouté après coup; il est toujours dépourvu d'absidioles orientées. A Laffaux, par exemple, on défonça les parois latérales du chœur pour les faire communiquer avec les croisillons, et la travée droite primitive du chœur devint le carré du transept (pl. XXX, fig. 1 et 3).

Les bas côtés ne pourtournent jamais l'abside. Le célèbre déambulatoire de Morienvall est resté un spécimen isolé dans la région.

A partir de 1150, des collatéraux accompagnent constamment la nef, coupée le plus souvent par un transept.

Le chœur, arrondi à Bonnes, à Courmelles, à Glennes (1), tend de plus en plus à devenir carré et présente souvent une niche rectangulaire pratiquée dans le mur de fond : Aizy, Bazoches, Chacrise, Montigny-Lengrain (2). Ces niches sont fréquentes de même sur les croisillons, où elles tiennent la place des absidioles orientées.

Certaines églises ont un chœur polygonal, type de transition entre le plan semi-circulaire et le plan carré : Azy-Bonneil, Marigny-en-Orxois, VeUILly-la-Poterie, Saponay (3).

(1) Cf. pl. LIII, fig. 1 et 10; — pl. LVIII, fig. 3 et 4; — pl. LXVI, fig. 1.

(2) Cf. pl. XLVIII, fig. 1 et 9; — pl. LI, fig. 10 et pl. LII, fig. 1; — pl. LV, fig. 1 et 2; — pl. LXXV, fig. 1.

(3) Cf. pl. LI, fig. 1; — pl. LXXII, fig. 1; — pl. XGII, fig. 1; — pl. LXXVII, fig. 1 et 2.

Il n'existe plus de déambulatoire datant de la seconde moitié du XII^e siècle, à moins qu'on ne considère comme tel le bas côté qui pourtourne le croisillon arrondi de la cathédrale de Soissons.

Voûtes. — La voûte en berceau devient très rare dès le début du XII^e siècle.

Le berceau brisé se rencontre presque toujours en avant de l'hémicycle des chœurs; il disparaît vers 1130.

« La découverte de la croisée d'ogives fit perdre l'habitude d'appareiller des voûtes d'arêtes. A partir de 1150, la voûte d'arêtes fut complètement abandonnée par les constructeurs de la région » (1). On la rencontre, par exception, sur la tribune de Saint-Pierre, à Soissons (2).

« La voûte en cul de four se prêtait si bien à recouvrir les absides rondes qu'elle fut encore souvent appliquée dans les églises de la première moitié du XII^e siècle. Toutes ces voûtes, qui s'élèvent au-dessus du sanctuaire, sont encadrées, tantôt par un arc en plein cintre, tantôt par un arc brisé. Pour diminuer la lourdeur des voûtes en cul de four, les architectes de cette période ont eu quelquefois l'idée de les renforcer au moyen de deux branches d'ogives qui se réunissent à la clef de l'arc triomphal, et qui viennent retomber sur deux colonnettes, au fond de l'hémicycle. Cette disposition donnait au sanctuaire un aspect plus élégant et permettait d'établir une toiture en dalles de pierre sur l'abside, sans faire effondrer

(1) Cf. t. I, p. 113.

(2) Cf. pl. LXXXIII, fig. 5.

la voûte. Néanmoins, la voûte en cul de four cessa d'être employée vers le milieu du XII^e siècle, et les chevets arrondis furent, dès lors, recouverts de plusieurs nervures reliées par des compartiments de remplissage » (1).

La distinction établie ici par l'auteur est importante à retenir. Il ne faut pas confondre, en effet, les culs de four sur fausses nervures, tels que ceux de Berzy-le-Sec, de Bruyères-sur-Fère, de Chelles, de Laffaux, de Nouvion-Vingré, de Pernant et de Vauxrezis (2), avec les quarts de sphère appareillés sur branches d'ogives qu'on observe à Lagny, à Saint-Vaast-de-Longmont et à Vaumoise (3). Quant aux fausses nervures, elles se rencontrent parfois à cette époque dans des contrées fort éloignées les unes des autres, par exemple à Saint-Quinin-de-Vaison (4), à Saint-Remond (Drôme), au narthex de Vézelay, à Saint-Georges-de-Boscherville et à la chapelle Saint-Julien du Petit-Quevilly (Seine-Inférieure).

C'est à Rhuis (Oise) qu'apparaît la plus ancienne voûte sur croisée d'ogives de la région. Elle fut bandée après coup sur la dernière travée du bas côté méridional. Ses nervures sont garnies de deux arêtes et de trois baguettes peu saillantes (5). M. Le-

(1) Cf. t. I, p. 113.

(2) Cf. pl. XX, fig. 1 et 2; pl. XXI; — pl. XXIV, fig. 3; — pl. XXVI, fig. 1; — pl. XXX, fig. 3; — pl. XXXIV; — pl. XXXVII, fig. 2; — pl. XXXVIII, fig. 1; — pl. XLIV, fig. 2.

(3) Cf. pl. XXIX, fig. 12; — pl. XL, fig. 2 et 3; — pl. XLIII, fig. 2.

(4) De Lasteyrie, *Saint-Quinin et la cathédrale de Vaison*, Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1888, t. XLIX, pl. III et VI.

(5) Cf. t. I, p. 72 et 222; pl. XII, fig. 1, 2 et 6.

fèvre-Pontalis fait remonter sa construction aux premières années du XII^e siècle. Il cite encore, en dehors du diocèse, une croisée d'ogives *rudimentaire*, à profil rectangulaire, sous le clocher d'Auvillers, hameau situé entre Clermont et Cambronne (Oise) (1).

Le déambulatoire de Morienvall nous offre le premier exemple de croisées d'ogives absolument authentiques. M. Lefèvre-Pontalis en fixe définitivement la date entre 1110 et 1120 (2). Ces nervures sont ornées d'un gros boudin. « Ce profil fut adopté par plusieurs architectes jusqu'à l'année 1140 environ, et peut servir à distinguer les nervures antérieures au milieu du XII^e siècle. Il se répandit en Normandie et dans le Poitou jusqu'au XIII^e siècle, mais disparut de bonne heure autour de Soissons, de Senlis et de Beauvais, pour céder la place à un tore de faible dimension, souvent aminci en forme d'amande. C'est donc l'épaisseur du boudin qu'il faut surtout considérer pour attribuer à telle ou telle date les premières voûtes gothiques de la région. D'autres nervures primitives se composent de claveaux rectangulaires dont l'arête est simplement abattue. Elles disparurent (comme les précédentes) pendant le second quart du XII^e siècle, car les appareilleurs avaient pris l'habitude, dès l'année 1125, d'appliquer sur les croisées d'ogives trois boudins accouplés, ou une fine arête entre deux tores » (3).

(1) Woillez, *Archéologie des monuments religieux de l'ancien Beauvaisis*. Description des monuments, p. 11-12; Auvillers, pl. I.

(2) Cf. *La Correspondance historique et archéologique*, 1897, p. 172.

(3) Cf. t. I, p. 113 et 114.

Pendant la seconde moitié du XII^e siècle, « la croisée d'ogives fut adoptée à l'exclusion de tout autre genre de voûtes au-dessus du transept et du chœur, tandis que les nefs et les bas côtés étaient recouverts d'un simple plafond en bois dans la plupart des églises du bassin de l'Aisne. Les architectes ne commencèrent à établir des croisées d'ogives sur le vaisseau central des églises rurales qu'au commencement du XIII^e siècle » (1).

L'épaisseur des nervures tend à diminuer de plus en plus, et les profils sont beaucoup moins variés que pendant la première moitié du XII^e siècle. Le boudin arrondi de la période précédente est de moins en moins employé ; il devient plus élégant dans le chœur de la cathédrale de Laon, où il est dégagé par des cavets.

« L'étude des clefs de voûte peut encore donner d'utiles indications aux archéologues, pour distinguer les nervures contemporaines de la première moitié du XII^e siècle » (2). Les plus anciennes sont dépourvues de toute espèce d'ornementation. Puis apparaissent successivement les petites rosaces, ou fleurs épanouies, les feuilles d'acanthé et les têtes humaines.

Arcs. — « L'arc en plein cintre fut employé en même temps que l'arc brisé dans toutes les églises de la première moitié du XII^e siècle. De là, le caractère si différent des monuments religieux du bassin de l'Oise à l'extérieur et à l'intérieur pendant cette

(1) Cf. t. I, p. 146.

(2) Cf. t. I, p. 114.

période. Au dehors, le plein cintre qui domine exclusivement dans les fenêtres et dans les baies des clochers donne à l'édifice l'aspect d'une église romane. Quand on pénètre dans la nef, on se trouve en présence d'une construction franchement gothique, où la croisée d'ogives et l'arc en tiers-point sont appliqués d'une manière systématique » (1).

Ce mélange des deux formes d'arcs avait vivement frappé les archéologues de l'école de Caumont, qui, ne parvenant pas à en trouver l'explication, le considérèrent comme une sorte de compromis entre le style roman et le style gothique. C'est à ce compromis qu'ils donnèrent le nom de transition. Vitet lui-même, malgré toute sa sagacité, ne put se soustraire à la perplexité de ses contemporains. Cet état d'âme se découvre à chaque ligne dans son coup d'œil sur l'ensemble de l'ancienne cathédrale de Noyon (2).

Revenons à M. Lefèvre-Pontalis et notons encore la remarque suivante : « Les premières applications de l'arc en tiers-point furent une conséquence directe de la découverte de la nervure. L'emploi de la voûte d'ogives obligea les architectes à donner aux doubleaux la forme d'un cintre brisé, pour faire arriver leur clef à la même hauteur que celle des arcs diagonaux. L'arc en tiers-point n'exerça pas une influence prépondérante sur les progrès de l'art gothique ; il fut au contraire placé sous la

(1) Cf. t. I, p. 115.

(2) Vitet, *Monographie de l'église de Notre-Dame de Noyon*, 1845, p. 4-11, et *Études sur l'histoire de l'art*, 2^e édition, 1866, t. II, p. 3-11.

dépendance immédiate de la croisée d'ogives » (1).

« Pendant la seconde moitié du XII^e siècle, l'arc en plein cintre apparaît encore autour des fenêtres et des arcatures, et certains architectes en firent usage pour encadrer les baies des clochers; mais l'arc brisé ne devait pas tarder à être exclusivement adopté dans toutes les parties des édifices religieux » (2). La brisure des doubleaux s'accroît de plus en plus, jusqu'à ce que tous les arcs de la voûte aient leur clef au même niveau.

L'arc formeret se montre déjà dans le déambulatoire de Morienvall, où il revêt la forme du plein cintre, et un peu plus tard, à Noël-Saint-Martin, où l'on observe l'emploi simultané des deux cintres, mélange qui persiste, d'ailleurs, jusqu'à la fin du XII^e siècle (3).

L'origine de l'arc-boutant est un problème dont la solution est encore incertaine. Les demi-berceaux bandés au-dessus des tribunes en Auvergne et en Normandie en ont-ils préparé l'avènement? M. Lefèvre-Pontalis se tient sur la réserve, mais il n'hésite point à dénier la paternité de cette découverte à l'architecte de Saint-Germer, auquel il l'avait jadis attribuée (4). Les premiers arcs-boutants furent appa-

(1) Cf. t. I, p. 115.

(2) Cf. t. I, p. 147.

(3) Lefèvre-Pontalis, *Notice archéologique sur l'église de Noël-Saint-Martin*, 1886, p. 8-11.

(4) *Étude sur la date de l'église de Saint-Germer*. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1885, tirage à part, p. 19.

reillés autour des absides, comme ceux de Saint-Germain-des-Prés (1163) et ceux de l'église de Domont (Seine-et-Oise). Ils sont simples, décrivent une courbe en quart de cercle, sont appareillés en claveaux épais et viennent buter au droit du tas de charge des claveaux. Certaines absides à déambulatoire, telles que celles de Saint-Remi de Reims et de Saint-Leu-d'Esserent, ne furent pas épaulées primitivement. Les arcs-boutants sont une addition nécessitée par la poussée des voûtes hautes et nullement un aveu d'impuissance.

Piliers. — Le plan des piliers exige la plus sérieuse attention ; lui seul permet d'établir une classification entre les nefs des églises rurales qui ne furent pas voûtées, dans le Soissonnais, avant la fin du XII^e siècle et où les arcades présentent l'une ou l'autre forme de cintres.

Le pilier rectangulaire, très en vogue au XI^e siècle, disparut sans retour vers 1140 et fut supplanté par le pilier cruciforme, couronné sur chaque face par une imposte ou tailloir.

Le pilier barlong, flanqué de deux colonnes recevant la retombée des arcs latéraux, est d'un usage plus courant qu'au siècle précédent. Le nombre des colonnes engagées tend même à s'accroître. On en rencontre trois à Glennes (1), quatre à Bonnes et à Vailly.

Les piliers cylindriques apparaissent, par exception, à Crézancy (2) ; ce sont de grosses colonnes

(1) Cf. pl. LXVIII, fig. 1.

(2) Cf. pl. XXIV bis, fig. 7.

isolées, comme celles de Manéglise et d'Étretat, que cite M. Lefèvre-Pontalis, et celles de Léry (Eure), d'Écrainville, de Veulettes et de Touffreville-sur-Eu (Seine-Inférieure). Des piliers semblables se rencontrent un peu plus tard à Saint-Pierre de Soissons (1). Réservés d'abord au déambulatoire des grandes églises, ils alternent, à partir de 1150, avec des faisceaux de colonnettes dans la nef des anciennes cathédrales de Noyon et de Senlis. Notons que l'alternance des piliers et des colonnes est un caractère commun aux écoles lombarde, rhénane et normande, dès le XI^e siècle au plus tard.

Nefs. — Pendant le douzième siècle tout entier, les nefs ne furent couvertes que par des plafonds de bois. C'était une mesure de prudence et non d'économie, qui s'imposa jusqu'à la découverte de l'arc-boutant. Il en fut de même pour les bas côtés, sauf à Bellefontaine, à Béthisy-Saint-Pierre et à Arcy-Sainte-Restitute, dont les collatéraux sont revêtus de voûtes (2). Ce serait donc une erreur de croire que beaucoup d'églises du XII^e siècle présentent des voûtes sur les bas côtés et une charpente apparente au-dessus de la nef » (3).

Le plein cintre et le cintre brisé concoururent indifféremment au tracé des grandes arcades pendant le règne de Louis le Gros, mais le cintre brisé prédomina après cette époque. Les claveaux à épannelage rectangulaire furent appareillés d'abord sur un

(1) Cf. pl. LXXXIII, fig. 4.

(2) Cf. pl. XVIII, fig. 9; — pl. XXIII, fig. 7; — pl. L, fig. 8.

(3) Cf. t. I, p. 151.

seul rang, puis sur deux ; ils déterminent, dans ce dernier cas, un ressaut sur les faces latérales. Après 1125, les claveaux commencèrent à être refouillés d'un tore sur l'arête ; « mais l'intrados de l'arc resta toujours lisse pour ne pas gêner la pose sur le cintre de charpente » (1).

Les églises rurales étaient privées de triforium ; ceux d'Arcy-Sainte-Restitute et du Val-Chrétien étaient de véritables exceptions (2).

Transepts. — La travée centrale du transept était le plus souvent barlongue, pour s'adapter aux croisillons moins larges que la nef. Elle n'est jamais surmontée d'une lanterne, comme en Normandie, et parfois dans le Beauvaisis et le Laonnais ; mais elle reçut de bonne heure une voûte d'ogives, comme à Noël-Saint-Martin (3). Les arcs d'encadrement décrivent une courbe en tiers-point : leur sommet atteint le niveau de la clef de voûte. De nombreuses colonnettes sont engagées dans les angles rentrants des piles maîtresses, dont la coupe donne un losange.

Chœurs. — Les absides en hémicycle continuèrent à prédominer pendant la première moitié du XII^e siècle et à être voûtées en quart de sphère. Mais la travée droite qui les précède est couverte le plus souvent par un berceau brisé et non par un berceau simple, comme auparavant. Parfois le cul-de-four fut orné de deux branches d'ogives. L'auteur insiste de nouveau

(1) Cf. t. I, p. 120.

(2) Cf. pl. L, fig. 2 ; — pl. XCI, fig. 2.

(3) Cf. pl. XXXV, fig. 1.

sur leur rôle purement décoratif. « Il ne faudrait pas croire, dit-il, que ces deux nervures forment l'ossature de la voûte et qu'elles supportent de légers compartiments de remplissage » (1).

« Les chœurs qui remontent à la première moitié du XII^e siècle se distinguent par la brisure de leur arc triomphal. L'apparition de l'arc en tiers-point en avant du chœur est d'autant plus intéressante à constater que l'emploi de cette forme ne résulte pas du voisinage d'une voûte d'ogives » (2).

Les chevets carrés, très répandus dans le Beauvaisis, furent rares dans le Soissonnais jusque vers 1150, époque à partir de laquelle ils se généralisèrent dans toute la région. Ils étaient éclairés à l'est par trois baies accouplées, surmontées parfois d'un élégant quatre-feuilles, comme à Aizy, à Oulchy-le-Château et à Nanteuil-Notre-Dame (3).

A Berzy-le-Sec, une niche rectangulaire fait saillie dans l'axe de l'abside (4). Depuis la disparition de Saint-Pierre-à-la-Chaux de Soissons, c'est l'exemple le plus ancien de cette disposition si originale et si caractéristique des églises du Soissonnais et du Laonnais. L'architecte de Saint-Martin de Laon éleva jusqu'à trois niches autour de la dernière travée du chevet, une sur le mur de fond et deux sur les faces latérales. Ses confrères de la seconde moitié du XII^e siècle multiplièrent ces édicules, en les appli-

(1) Cf. t. I, p. 123. V. aussi p. 113.

(2) Cf. t. I, p. 123.

(3) Cf. pl. XLVIII, fig. 1 et 9; — pl. XI *bis*, fig. 1 et 12; — pl. LXXVI, fig. 2.

(4) Cf. pl. XX, fig. 1 et pl. XXI.

quant sur le mur oriental des croisillons. Cette disposition fut imitée quelquefois dans d'autres provinces, comme on peut le constater dans la Seine-Inférieure, à Blangy-sur-Bresle, où les murs du transept logent dans leur épaisseur une niche voûtée en berceau brisé, et à la Sainte-Trinité de Fécamp, où elle est facile à reconnaître dans le croisillon nord. Le souvenir de ce parti pris persiste jusqu'au XVI^e siècle à Saint-Vincent de Rouen, où une chapelle rectangulaire est ménagée entre les deux contreforts voisins de l'axe (1).

Façades. — Les façades occidentales sont toutes partagées en trois divisions correspondant à la nef et aux bas côtés. Les nombreux glacis en retraite sur les contreforts ont pour but d'alléger leur masse et de rompre la sécheresse des lignes droites. Avant 1150, l'archivolte des portes décrit presque toujours une courbe en plein cintre, supplantée par le cintre brisé après cette date. « Ce qui distingue ces portails de ceux du XI^e siècle, c'est l'apparition de nombreuses moulures sur les archivoltes et de colonnettes sur les pieds-droits. Les portes se trouvent le plus souvent engagées dans l'épaisseur du mur, mais elles forment parfois une saillie très accentuée sur le mur de la façade. Dans ce cas, leurs voussures sont couronnées par un pignon à double rampant » (2). « C'est là, dit encore M. Lefèvre-Pontalis,

(1) Saint-Paul, *Notices et observations comparatives sur les églises des environs de Paris*, Bulletin monumental, 1869, t. XXXV, p. 735.

(2) Cf. t. I, p. 126.

qu'il faut chercher l'origine des gâbles dont l'emploi devint si général à l'époque gothique » (1). M. Saint-Paul avait déjà fait remarquer que « les gâbles décoratifs viennent d'une tendance naturelle à inscrire une ogive (un arc en tiers-point) dans un triangle » (2). L'opinion de ces deux archéologues éminents diffère sensiblement de celle de Viollet-le-Duc, qui s'exprime ainsi : « Les yeux s'étaient habitués à voir ces gâbles de bois surmontant (pendant la construction) les formerets des voûtes, interrompant les lignes horizontales des corniches et bahuts. Lorsqu'on les enlevait, souvent les couronnements des édifices achevés devaient paraître froids et pauvres ; les architectes eurent donc l'idée de substituer à ces constructions provisoires, dont l'effet était agreable, des gâbles de pierre » (3).

Les porches sont très rares dans le Soissonnais. Celui de Beugneux, voûté en berceau brisé, abrite une porte latérale, mais celui de Mareuil-en-Dôle, éclairé par des arcatures en plein cintre, occupe toute la largeur de la façade (4).

Absides. — Les chevets carrés étaient épaulés par deux contreforts appliqués à chaque angle, en retour d'équerre. Certains sanctuaires étaient recouverts, à l'extérieur, par des terrassons coniques en pierre : Berzy-le-Sec, Chavigny, Vauxrezis, etc. (5).

(1) Cf. t. I, p. 50.

(2) Saint-Paul, *Simple mémoire sur l'origine du style ogival*, Bulletin monumental, 1875, t. XLI, p. 8.

(3) Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. VI, p. 4.

(4) Cf. pl. LXXVI, fig. 1.

(5) Cf. pl. XXII, fig. 1 : — pl. XXV, fig. 1 : — pl. XLIV, fig. 8.

Le rond-point de Saint-Germer (Oise) permet d'apprécier les caractères des premières absides accompagnées d'un déambulatoire et de chapelles rayonnantes. « La partie supérieure de l'abside était garnie de fenêtres et de contreforts taillés en forme de colonnes. Ce système avait le grand défaut d'offrir une résistance insuffisante à la poussée des voûtes du chœur, et la découverte du principe de l'arc-boutant se produisit juste à point pour empêcher la ruine des absides bâties sur le même plan. La voûte d'ogives fut donc appliquée aux chœurs entourés d'un déambulatoire plus d'un demi-siècle avant l'invention de l'arc-boutant » (1). L'importance de cette conclusion de l'auteur ne peut échapper à personne.

Il semble que la décoration des chevets ait été en rapport avec leur plan, aussi sobre pour les chevets carrés, ou polygonaux, que luxueuse pour les absides en hémicycle.

Clochers. — La position des clochers est très variable : ils s'élèvent tantôt sur les bas côtés, ou sur la façade, tantôt sur le carré du transept, ou sur le chœur. De là, la division en trois groupes distincts.

Les clochers latéraux, très usités au XI^e siècle, le sont encore, dans les églises rurales, pendant toute la durée du siècle suivant. Des circonstances particulières, telles que l'existence d'anciennes substructions, déterminèrent souvent le choix de cet emplacement. Ils sont couronnés habituellement par un toit en bâtière, ou par un comble en charpente. La flèche en pierre de Marolles, dont les arêtes brisées témoi-

(1) Cf. t. I, p. 128.

gnent sans doute d'une réduction dans la hauteur projetée, et la pyramide de Bitry sont de véritables exceptions (1).

Les clochers de façade consistent parfois en une simple arcade, sous laquelle sont suspendues de petites cloches ou tinterelles. Ce type se recommandait par son économie; toutefois la rigueur du climat rendit son emploi moins fréquent que dans les provinces méridionales.

La nécessité de mettre les églises à l'abri d'un coup de main fit encore adopter les clochers-porches pendant les premières années du XII^e siècle, comme à Morienval et à Orrouy (2); mais on ne tarda pas à y renoncer à partir de 1125, attendu que leur présence empêchait d'éclairer la nef du côté de la façade.

Les clochers centraux furent inusités dans la région au XI^e siècle, parce que les arcs d'encadrement du carré du transept ne semblaient pas assez robustes pour supporter une charge aussi considérable. Les plus anciens datent de 1125 à 1140. Leur plan est carré, lorsqu'ils sont surmontés d'une flèche en pierre, mais plus souvent rectangulaire ou barlong, jamais octogonal, sauf à Juvigny (3). Ils ne comportent qu'un seul étage. Par exception, les clochers d'Azy-Bonneil, de Glennes, de Saint-Vaast-de-Longmont et de Torcy sont pourvus de deux étages (4).

(1) Cf. pl. XXXIV, fig. 1; — pl. XGIII, fig. 1.

(2) Cf. pl. VIII, fig. 1; — pl. XXXVII, fig. 1.

(3) Cf. pl. XXIX, fig. 11.

(4) Cf. pl. LI, fig. 6; — pl. LXIX, fig. 1; — pl. XLI, fig. 1; — pl. LXXXV, fig. 4.

Le plein cintre persista dans les baies des clochers plus longtemps que dans tout autre membre des édifices. Cependant l'arc en tiers-point apparaît timidement vers 1140. « La forme des ouvertures, remarque M. Lefèvre-Pontalis, ne suffit pas à caractériser les clochers élevés pendant cette période. Quelquefois le plein cintre se montre à l'étage inférieur, mais l'arc brisé apparaît dans les baies supérieures (ou inversement). Ce mélange des deux formes se rencontre souvent dans la même ouverture » (1).

« Les huit baies des tours centrales sont toujours groupées deux par deux sur chaque face, et il est très rare de rencontrer trois arcades accouplées sur les côtés du clocher, comme à Nogent-les-Vierges (2), à Rully (Oise) et à Nouvion-le-Vineux, près de Laon » (3).

M. Saint-Paul avait déjà signalé, à ce point de vue, les deux premiers édifices, ainsi que Saint-Gervais de Pontpoint, en les comparant au clocher sud-ouest de Saint-Denis (4). M. Lefèvre-Pontalis a rencontré aussi la même ordonnance à Azy-Bonneil, à Brasles et à Viffort (5), et il en cite encore des exemples au clocher méridional de Saint-Remi de Reims et à

(1) Cf. t. I, p. 157.

(2) De Curzon, *L'église de Nogent-les-Vierges*, Gazette archéologique, 1886, pl. XXX.

(3) Cf. t. I, p. 131.

(4) Saint-Paul, *Notices et observations comparatives sur les églises des environs de Paris*. Bulletin monumental, 1869, t. XXXV, p. 737, et *L'architecture religieuse dans le diocèse de Senlis du V^e au XVI^e siècle*. Congrès archéologique de Senlis, 1877, p. 255.

(5) Cf. pl. LI, fig. 6; — pl. XXIV bis, fig. 3; — pl. XLVI, fig. 10.

Champ-le-Duc (Vosges). Il dénonce ici une influence partie des bords du Rhin et s'étendant à la vallée de la Marne.

« Malgré la persistance des traditions romanes, il est assez facile de distinguer les clochers de la seconde moitié du XII^e siècle en étudiant le style des piliers et des doubleaux qui les supportent » (1). Voici les caractères que M. Lefèvre-Pontalis assigne aux clochers élevés sous le règne de Louis le Jeune : 1^o l'arc en tiers-point préside au tracé des baies, à partir de 1140 ; 2^o les claveaux des arcs sont simplement épannelés, avant 1125 ; 3^o les bandeaux sont profilés en biseau et ornés de billettes, avant 1140 ; après cette date, ils présentent un listel, un cavet et un tore superposés de haut en bas ; 4^o la décoration des chapiteaux, des tailloirs et des bases, toujours empreinte d'un certain archaïsme, ne peut servir de signe distinctif.

Le toit en bâtière domina les clochers du Soissonnais pendant tout le XII^e siècle. Des baies en plein cintre, ou en tiers-point, ajouraient parfois les deux pignons parallèles. La simplicité de ce couronnement n'excluait point l'élégance, comme on peut le constater à Berzy-le-Sec, à Glennes, à Laffaux, à Marizy-Sainte-Geneviève, à Nouvron-Vingré, à Torcy et à Vauxrezis (2).

Le clocher à quatre pignons et à combles entrecroisés de l'église Notre-Dame de Soissons, œuvre

(1) Cf. t. I, p. 157.

(2) Cf. pl. XXII, fig. 1 ; — pl. LXIX, fig. 1 ; — pl. XXXII, fig. 1 ; — pl. XXXIII, fig. 5 ; — pl. XXXIV, fig. 5 ; — pl. LXXXV, fig. 4 ; — pl. XLIV, fig. 8.

du XIII^e siècle, aujourd'hui détruite, était un dérivé du type précédent.

Les pyramides trapues assises au XI^e siècle sur les clochers de Morienvall, de Rhéteuil et de Rhuis, pour ne citer que des exemples encore intacts dans la région, donnèrent naissance, pendant la première moitié du siècle suivant, à ces belles flèches octogonales, d'une allure si fière, telles que celles de Béthisy-Saint-Martin et de Saint-Vaast-de-Longmont (1). Elles prédominèrent dans la vallée de l'Authonne sous l'influence du voisinage de Senlis, mais furent rares dans le reste du diocèse et disparurent totalement du Soissonnais vers 1150. Des difficultés de métier furent la cause de cet abandon. Le plan barlong compliquait le passage à l'octogone; le plan carré était plus dispendieux.

Fenêtres. — Le plein cintre règne presque sans exception dans les fenêtres, dont quelques-unes sont percées à cheval sur les piliers, comme à Laffaux, à Latilly, etc. (2). « Cette disposition permettait d'éclairer le vaisseau central en diminuant la hauteur des murs » (3). M. Saint-Paul considère cette ordonnance comme assez fréquente en Champagne (4), et M. Enlart, dans tout le nord de la France (5). Par-

(1) Cf. pl. XXIII, fig. 1; — pl. XLI, fig. 1.

(2) Cf. pl. XXXI; — pl. XXXIII, fig. 1.

(3) Lefèvre-Pontalis, *Notice archéologique sur l'église Saint-Gervais de Pontpoint*, 1887, p. 4, et t. II, p. 75.

(4) Saint-Paul, *Notices et observations comparatives sur les églises des environs de Paris*, Bulletin monumental, 1869, t. XXXV, p. 735-736, et *A travers les monuments historiques*, Bul. mon., 1877, t. XLIII, p. 141.

(5) Enlart, *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*, 1895, p. 138.

tout où elle se rencontre, on peut affirmer que la nef n'a pas été voûtée, ni destinée à le devenir. Tel est le cas de Saint-Nicaise de Rouen, où l'arc en tiers-point règne dans les arcades concurremment avec le plein cintre des fenêtres hautes. Dans certaines nefs, comme à Lhuys et à Oulchy-le-Château (Aisne) (1), à Béthisy-Saint-Pierre et à Saint-Thomas-du-Mont-aux-Malades, près de Rouen, les percements ont été pratiqués sans aucune régularité et ne correspondent ni à l'axe des piliers, ni au sommet des arcades. Ce défaut absolu de symétrie est difficile à justifier.

« Ce qui a pu induire en erreur beaucoup d'archéologues sur l'époque de l'apparition de l'arc en tiers-point dans les fenêtres, c'est que la courbe d'un certain nombre de baies en plein cintre se trouve quelquefois déformée. En outre, les architectes de la seconde moitié du XII^e siècle ont souvent remanié les fenêtres des édifices religieux plus anciens. Il en résulte qu'on doit examiner avec grand soin l'encadrement des baies et les parements des murs, avant d'attribuer une fenêtre en tiers-point à la même date que le monument où elle se trouve, pendant la période antérieure à 1150 » (2).

La décoration des fenêtres varie avec leur emplacement. Dans la nef et les bas côtés, l'ébrasement, beaucoup plus profond à l'intérieur qu'à l'extérieur, est dépourvu de colonnettes sur les pieds droits. Au dehors, les archivoltes sont cernées par un cordon saillant, ou sourcil, qui se continue horizontalement sur le mur. Les colonnettes d'angle sont réservées

(1) Cf. pl. LXX, fig. 1; — pl. XI, fig. 1.

(2) Cf. t. I, p. 133.

aux fenêtres de la façade et de l'abside, où le maître de l'œuvre semble avoir concentré toutes les ressources de son talent.

Très rares, dans le Soissonnais, avant le milieu du XII^e siècle, les baies circulaires s'y manifestèrent, après 1150, sous la forme de rosaces, d'oculi et surtout de quatre-feuilles (1). Peu à peu le diamètre des oculi croissant, il fallut maintenir leur cadre à l'aide d'un châssis de pierre. Cette transformation donna naissance aux roses qui étaient destinées à prendre un développement si remarquable dans certaines provinces, principalement dans l'Ile-de-France et en Champagne.

Contreforts. — D'abord larges et plats, comme au XI^e siècle, les contreforts deviennent de plus en plus saillants et se couvrent de glacis répétés, mais dépourvus de larmiers. Ils se terminent par un simple pilastre, pour ne pas dépasser l'épaisseur de la corniche, ou par un long glacis. Les bandeaux courant sous l'appui des fenêtres et sous les baies des clochers, les cordons saillant autour des archivolttes contournent régulièrement les contreforts.

Ornementation. — M. Lefèvre-Pontalis a traité de l'ornementation avec une ampleur proportionnée à l'importance du sujet, et appuyé la doctrine de Courajod, en la dégageant des exagérations et des idées systématiques qui entraînent trop souvent les novateurs (2). Il prend soin de rappeler, en

(1) Des oculi éclairaient, à l'origine, les bas côtés de la nef de Berny-Rivière, comme dans plusieurs églises de la région parisienne. Cf. t. I, p. 179.

(2) Courajod a invoqué lui-même, à diverses reprises, le té-

effet, à l'occasion des étoiles gravées en creux, que les fouilles de Frédéric Moreau dans plusieurs cimetières mérovingiens ont fait découvrir des boucles de ceinturons décorées de la même manière, et il ajoute : « Ces rapprochements, qu'il serait facile de multiplier avec d'autres bijoux de l'époque franque, prouvent bien l'origine essentiellement barbare de l'ornementation du XI^e siècle » (1).

Pour la première moitié du XII^e siècle, les caractères distinctifs de l'ornementation peuvent se résumer ainsi : 1^o substitution de la flore indigène aux ornements géométriques ; 2^o abandon de la taille en creux ; 3^o recherche progressive du relief.

Les cordons de billettes et de damiers règnent jusque vers 1125. Leur rencontre avec les motifs propres au XII^e siècle signale les édifices construits au début du règne de Louis le Gros. Les torsades déroulent leur spirale le long des corniches jusqu'aux environs de 1125. Les dents de scie et les pointes de diamant, si répandues dans le Beauvaisis et dans la vallée de l'Oise, sont rares dans le Soissonnais. Les violettes et les étoiles en relief remplacent, dans les cordons, les étoiles gravées en creux léguées par le siècle précédent. Les bâtons brisés et les zigzags révèlent l'influence normande, surtout dans le Beauvaisis.

M. Lefèvre-Pontalis insiste, avec raison, sur le *ruban plissé*, « motif de décoration peu connu des archéologues, qui produit l'effet d'une bande de pa-

moignage de M. Lefèvre-Pontalis. V., par exemple, la Leçon du 11 janvier 1893, p. 479-480.

(1) Cf. t. I, p. 53.

pier repliée sur elle-même » (1). Il en cite plusieurs exemples, à la fenêtre centrale des façades de Berny-Rivière et de Saint-Léger-aux-Bois, au portail de Vic-sur-Aisne, à une fenêtre, vestige unique, de Notre-Dame de Soissons, aux baies supérieures du clocher de Lhuys et du chevet de Saint-Bandry (2). « Cet ornement, dit-il, offre une certaine analogie avec la décoration du portail de Saint-Pierre de Soissons, dont les claveaux sont taillés en prismes arrondis (ou *coussinets*), comme ceux des baies du clocher de La Croix » (3). L'auteur signale encore l'existence, sur certaines corniches, de palmettes très élégantes ressemblant à des *lames d'éventail* réunies par une ligne ondulée : Berneuil-sur-Aisne, Saint-Léger-aux-Bois et Pont-Saint-Mard (4).

Les têtes plates, si répandues en Normandie, se rencontrent rarement dans le Soissonnais. M. Lefèvre-Pontalis en attribue l'origine « à ces types de perroquets et de figures en pointe qui formaient l'un des éléments de l'orfèvrerie mérovingienne » (5). Pour Courajod, la présence de ces têtes plates dans les églises françaises et anglaises du XI^e et du XII^e siècle met hors de doute la communication entre l'art barbare et l'art roman (6).

(1) Cf. t. I, p. 136.

(2) Cf. pl. XIV, fig. 3; — pl. XLV, fig. 7; — pl. LXXXIII, fig. 2; — pl. LXXI, fig. 12; — pl. XLII, fig. 5.

(3) Cf. t. I, p. 161. — Doit-on rapprocher ces deux exemples de la porte de Chaillé (Deux-Sèvres), dont l'archivolte est faite en rondins? Cf. Louis Courajod, *Leçons professées à l'École du Louvre* (1887-1896), t. I, p. 582.

(4) Cf. pl. II, fig. 11; — pl. XV, fig. 5; — pl. XXXVIII, fig. 3.

(5) Cf. t. I, p. 136.

(6) Cf. Louis Courajod, *ouv. cité*, t. I, p. 220.

Engagés constamment dans un angle rentrant, ou sur un méplat, les boudins et les tores furent dégagés au moyen de deux cavets, à partir de 1130 environ. « Le profil des arcs fut presque toujours dépourvu de gorges jusqu'à la fin du règne de Louis le Gros » (1). On observe souvent sur les bandeaux, les tailloirs et les corniches une moulure formée de haut en bas par un listel, un cavet et un tore. La moulure à double biseau, signalée depuis longtemps par le docteur Woillez sous le nom de coin émoussé, caractérise nettement les églises de la première moitié du XII^e siècle. Les violettes, ou étoiles découpées en relief, les trous cubiques et les cordons de feuilles d'acanthé attestent la seconde moitié de ce siècle, pendant laquelle le tore, la gorge et le cavet furent les moulures les plus usitées.

L'abandon de la taille en creux, des hachures entrecroisées, des étoiles gravées, des trous triangulaires et des volutes grossières signale le début du XII^e siècle. Les entrelacs persistèrent encore quelque temps. « Ils semblent copiés sur des corbeilles tressées avec de l'osier ou du gros jonc, et l'imitation des ouvrages en vannerie leur donne un caractère tout particulier » (2). Bientôt les types dérivés de l'orfèvrerie franque ou de la sculpture romaine font place définitivement à l'ornementation végétale. La flore indigène fut dès lors la véritable inspiratrice. Les premiers modèles *interprétés* par les sculpteurs furent la feuille du nénuphar, la fleur de l'iris et l'arum, type de la famille des aroïdes. Le

(1) Cf. t. I, p. 137.

(2) Cf. t. I, p. 137, et Louis Courajod, *ouv. cité*.

fruit de cette dernière plante a été souvent confondu avec la grappe de raisin et la pomme de pin (1).

Le docteur Woillez avait cru trouver l'origine de la fleur de lis dans la reproduction figurée d'une plante aroïde (2). M. Lefèvre-Pontalis juge, avec raison, cette théorie plus ingénieuse que fondée (3). La question, d'ailleurs, est encore très obscure, malgré les découvertes de M. de Vogüé, dans la Syrie centrale, les études de Cattaneo et l'enseignement de Courajod (4).

Les feuilles de nénuphar figurèrent souvent accouplées sur la corbeille des chapiteaux. « Leur relief est peu sensible et leur soudure à peine indiquée par un creux légèrement arrondi ; leur pointe se termine en forme de boule ou de volute retournée » (5). Quelquefois elles paraissent gaufrées, rappelant ainsi les feuilles naturelles flétries.

M. Lefèvre-Pontalis pense, avec Viollet-le-Duc, que les sculptures, au moyen âge, étaient toujours terminées avant la pose et il n'admet que de rares exceptions à cette règle. N'y a-t-il pas lieu de tenir compte ici des réserves formulées depuis longtemps déjà par M. Tholin et plus récemment par M. Enlart et M. Brutails ? (6).

(1) Émile Lambin, *La flore des grandes cathédrales de France*, 1897, p. 7 et 8.

(2) Eugène Woillez, *Iconographie des plantes aroïdes*, 1848, tirage à part, p. 34-37.

(3) Cf. t. I, p. 138.

(4) Cattaneo, *L'architecture en Italie du VI^e au XI^e siècle*, 1890, édition Le Monnier, ch. II, et Courajod, *ouv. cité*, Leçon du 23 décembre 1891, p. 311.

(5) Cf. t. I, p. 139.

(6) Tholin, *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais*

Les feuilles d'acanthé sont une réminiscence des chapiteaux corinthiens. Très rares avant 1125, elles se multiplièrent de plus en plus après cette date. Ordinairement la corbeille circulaire apparaissait entre deux larges feuilles d'eau recourbées au-dessus d'un rang de feuilles d'acanthé.

Les crochets, dont la vogue fut si persistante, apparaissent vers la fin du XII^e siècle. « Les premiers peuvent être considérés comme une imitation assez exacte de la feuille de plantain, jusqu'au jour où les artistes du XIII^e siècle interprétèrent les profondes découpures de la feuille de chélidoine pour leur donner un aspect plus gracieux » (1).

Les archéologues soucieux de déterminer l'âge des chapiteaux ne sauraient examiner avec trop de soin les tailloirs. Voici la filiation de leurs profils, par ordre de succession : 1^o de haut en bas, un listel et un large biseau, d'abord lisse, puis orné de moulures, ou creusé en forme de cavet, (*chanfrein creux*); 2^o un filet, un cavet et un tore, superposés de haut en bas; 3^o un filet, un tore et une doucine (*s* plus ou moins allongé). Au milieu du XII^e siècle, ces deux derniers types de profils étaient employés concurremment.

Le type général des bases au XII^e siècle est bien connu : deux tores, séparés par une scotie et un petit listel. Des griffes renforcent presque toujours les

du X^e au XVI^e siècle, 1874, p. 13, note 1; Enlart, *Notes sur les sculptures exécutées après la pose du XI^e au XIII^e siècle*, Mémoires de la Société des Antiquaires de France, 1894, t. LIV, p. 288 et suiv.; Brutails, *L'archéologie du moyen âge et ses méthodes*, 1900, p. 200.

(1) Cf. t. I, p. 162.

angles de la plinthe. Au lieu d'être rond, comme au siècle précédent, le tore inférieur est aplati et tend de plus en plus à déborder le socle. « Dans les clochers, le profil primitif se conserva très longtemps. Pour en expliquer la raison, il faut remarquer que le tore cylindrique, vu de bas en haut, devait produire un meilleur effet que le tore aplati » (1). N'est-ce pas là une application curieuse des lois de la perspective, que les maîtres du moyen âge surent observer avec le même discernement que les Grecs de l'antiquité?

On rencontre assez rarement dans les corniches de la région les petites arcatures subdivisées, qui furent en vogue dans le Beauvaisis et de là rayonnèrent dans les diocèses voisins de Meaux, de Senlis et de Rouen. C'est à la feuille d'acanthé que les corniches les plus remarquables du Soissonnais empruntent leur ornementation. Plusieurs d'entre elles sont de véritables chefs d'œuvre. Celles de Berzy-le-Sec, de Courmelles, de Dhuizel et de Glennes méritent d'être citées au premier rang (2). Après 1150, les corniches sont parfois simplement moulurées et leur profil identique à celui de certains tailloirs se compose d'un listel, d'un cavet et d'un tore.

Personne n'ignore que M. Lefèvre-Pontalis a pris pour base de sa chronologie l'année 1125, date à laquelle il attribue l'érection de la chapelle de Bellefontaine et qu'il a pu dater ainsi, par comparaison, les autres édifices religieux du Soissonnais (3). Tout le

(1) Cf. t. I, p. 141.

(2) Cf. pl. XXII, fig. 10; — pl. LX, fig. 2; — pl. XXVII, fig. 11; — pl. LXIX, fig. 2.

(3) Cf. t. II, p. 5, 7 et 8.

monde est d'accord sur l'authenticité de la date fournie par un document contemporain. Certains archéologues font seulement remarquer qu'en 1125 il y eut simple permission de bâtir et ils doutent qu'on soit passé, cette année même, à l'exécution (1). D'autres, comme M. Choisy, acceptent sans réticence les conclusions de l'auteur. C'est ainsi qu'il s'exprime : « Les travaux de MM. Gonse et Lefèvre-Pontalis ont permis d'assigner une date antérieure à celle de Saint-Denis à toute une série d'églises de villages situées dans la région parisienne ou, plus précisément, dans la partie inférieure du bassin de l'Oise. Morienvall est le principal édifice du groupe ; ceux pour lesquels on possède les titres d'ancienneté les plus formels sont l'église de Noël-Saint-Martin, et surtout l'oratoire de Bellefontaine, élevé en 1125 ; ce petit monument, exécuté d'une main sûre, témoigne d'une expérience qui ne s'improvise pas » (2).

Pour nous, à qui l'autorité fait défaut en un pareil

(1) M. Brutails leur prête son appui, en ces termes : « Les chartes contemporaines elles-mêmes peuvent ne pas comporter les conclusions que l'on veut en tirer. Il faut noter, en effet, que ce qui fait presque toujours l'objet des procès-verbaux, ce n'est pas la construction, c'est une fondation ou une dédicace. — Pour attribuer à une église la date de sa consécration ou de la fondation du monastère, il faut supposer la concomitance de l'un ou l'autre fait et de la construction. Or, cette supposition n'est rien moins que certaine. — Pour les fondations, elle n'est même pas probable. Une colonie de moines arrivant dans un lieu pour s'y fixer est obligée d'assurer d'abord son existence matérielle ; elle élève à la hâte une église provisoire, que l'on remplacera plus tard par une construction plus somptueuse ». (*Ouv. cité*, p. 190-191).

(2) Auguste Choisy, *Histoire de l'architecture*, 1899, t. II, p. 516.

débat, nous sommes heureux de nous rencontrer ici avec M. Saint-Paul et nous considérons, avec lui, *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons* comme « l'une des œuvres archéologiques les plus remarquables de la fin de notre siècle ».

Docteur COUTAN.



